

BOURG-ACHARD

Journées Sécurité routière



Maison des Associations André Héry
de 9 h 00 à 11 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30

vendredi 17 novembre 2017

journée réservée aux scolaires et aux seniors

samedi 18 novembre 2017

Gratuit et ouvert à tous

en partenariat avec



IPS Marie de Bourg-Achard

BOURG-ACHARD



Une comédie écrite et mise en scène par **LIONEL GÉDÉBÉ**
Barbara est belle et pétillante, François est plein de charme. Ils sont les heureux parents de deux beaux et grands enfants parfaits qui viennent de quitter le foyer familial. Pour fêter leurs 20 ans de mariage ainsi que cette liberté retrouvée, Barbara et François invitent leurs voisins et amis, Anne et Georges, à partager leur joie. Mais le vacarme de tant de bonheur a de quoi irriter et finir par résonner aux oreilles du Diable qui décide d'y planter ses cornes pour y mettre bon ordre. Il leur jette un sort qui les oblige à se dire tout ce qu'ils pensent vraiment... Pour le meilleur et pour le pire !



Vendredi 24 novembre 2017 21 h 00

Maison des associations André Héry
Tarifs : 25 € Adulte et 20 € moins de 16 ans
Réservations au 02 32 56 72 48

Information Colis de Noël

Le Centre Communal d'Action Sociale offre un colis de Noël à tout Achardbourgeois de 65 ans et plus, dont le revenu fiscal de référence ne dépasse pas 13 000 € pour une personne et 18 000 € pour deux personnes.

Pour en bénéficier, si vous remplissez ces conditions, **merci de vous présenter en Mairie muni de votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016, avant le 10 novembre 2017.**

Concert de l'orchestre d'harmonie de BOURG-ACHARD dimanche 26 novembre à 16h30

Maison des Associations André Héry

Avec la participation de l'orchestre à plectres de Bois-Guillaume



Il y a toujours du nouveau à la médiathèque Hector Malot...



Édito



Mesdames, Messieurs, Chers Achardbourgeois,

Afin d'améliorer l'attractivité du centre-ville, mon Conseil Municipal et moi-même avons sollicité la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie pour mener une mission d'étude préalable de diagnostic du commerce local, dans le cadre d'un appel à projet 2018 - Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC).

L'étude sur l'offre commerciale et artisanale du centre-ville est en cours et se terminera au mois de novembre. Cette étude est destinée aussi bien aux commerçants qu'aux usagers Achardbourgeois et des communes aux alentours. Aussi, je vous invite vivement à répondre à l'enquête sur le commerce de proximité et son environnement jointe au présent bulletin municipal.

Les conclusions du diagnostic, qui serviront de base à une réflexion, à l'élaboration d'une stratégie, et au dimensionnement des actions qui seront à conduire après les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, vous seront bien évidemment communiquées.

Bien cordialement,

Jean-Pierre DENIS
Maire de BOURG-ACHARD,
Vice-président de la Communauté de communes Roumois Seine

Compte-rendu du Conseil municipal du 13 octobre 2017

Absents : Jean-Marie THIÉBAULT donne pouvoir à Jean-Paul BÉTOUS, Richard APPERT (arrivée à 20 h 45), Axelle LEGOURD, Thierry MUSTIÈRE, Mickaël LEICHER (excusé), Sarah CHAINE donne pouvoir à Audrey GAMBARD, Philippe HUE HERMIER donne pouvoir à Jean-Pierre DENIS, Céline LEGRAS donne pouvoir à Richard APPERT (à partir de 20 h 45), Marie OLLIVIER donne pouvoir à Jason FOLLOPE, Caroline PIERRELÉE donne pouvoir à Josette SIMON, Valérie DUCHEMIN (excusée)

Secrétaire de séance : Véronique DANIEL

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 septembre 2017 adopté à l'unanimité.

D01 - SIÈGE 27 - ADHÉSION À LA COMPÉTENCE OPTIONNELLE - AMÉNAGEMENT ET EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES - Avis favorable.

20 h 45 : Arrivée de Richard APPERT

D02 - RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT COMMUNAL - Autorisation donnée à Monsieur le MAIRE pour retenir l'entreprise qui sera désignée comme la mieux disante à l'issue de l'analyse des offres effectuées par CAD'EN (marché à hauteur de 160 000 € H.T.) et pour solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Département de l'Eure, et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération.

Monsieur Stéphane HERSANT demande si une étude est systématiquement menée lors de la construction de nouveaux lotissements. Monsieur le MAIRE répond par l'affirmative et indique que le schéma directeur concerne uniquement les anciens logements.

D03 - LOTISSEMENT VAN GOGH - TRAVAUX DE FINITION VOIRIE - Déclaration de l'offre de l'entreprise TRAVAUX PUBLICS ROUENNAIS & ESPACES VERTS jugée inacceptable en raison du prix de la proposition excédant les crédits budgétaires alloués et autorisation de relancer la consultation pour le lotissement de 8 lots à bâtir.

Monsieur Richard APPERT demande, si dans le cadre d'un lancement de consultation, les entreprises du secteur sont averties. Monsieur le MAIRE indique que la publication de l'offre est effectuée pour chaque marché et qu'en fonction du montant prévu du marché, la commune peut informer directement les entreprises.

D04 - STATION D'ÉPURATION - CONFORMITÉ DU POINT DE COMPTAGE - Autorisation pour la mise en place d'un canal de comptage au trop plein du bassin d'orage, d'un montant de 26 640,00 € H.T., par la SAUR.

D05 - COLLÈGE SIMONE VEIL - PROJET « LE POTAGER PARTAGÉ » - Avis favorable pour la mise à disposition d'une parcelle de terrain et des agents du service technique municipal dans le cadre du projet porté par le collège Simone Veil. Monsieur Stéphane HERSANT demande pourquoi mettre à disposition une parcelle de terrain située à l'extérieur de l'enceinte du collège. Monsieur le MAIRE et Monsieur Jean-Paul BÉTOUS indiquent que l'emplacement pour ce projet a été choisi par le collège Simone Veil.

Madame Laurence PIGNÉ demande si la mobilisation de l'équipe technique ne va pas être au détriment du travail fourni pour la commune. Monsieur le MAIRE répond qu'il s'agit d'une aide ponctuelle notamment par la mise en place d'un grillage autour du potager.

D06 - COLLÈGE SIMONE VEIL - DEMANDE DE SUBVENTION -

Avis favorable pour l’attribution de subventions exceptionnelles au collège Simone Veil à hauteur de 300 € pour le projet « Résidence d’artistes » et de 400 € pour le projet « Dialogue entre les arts ».

Monsieur Stéphane HERSANT demande si une restitution des projets est prévue. Monsieur le MAIRE donne lecture des modalités de restitution prévues et indique qu’une demande peut être formulée auprès du collège.

Monsieur Jason FOLLOPE demande si le Département de l’Eure a été sollicité par le Collège pour l’octroi d’une subvention. Monsieur le MAIRE répond par l’affirmative et précise que la Communauté de communes Roumois Seine également.

Monsieur Richard APPERT propose que dans le cadre du partenariat les expositions d’art programmées soient ouvertes au public. Monsieur le MAIRE y est favorable et indique qu’une demande sera faite en ce sens au Collège.

Monsieur Jean-Paul BÉTOUS souhaite qu’un prévisionnel des demandes de subventions pour l’année soit fourni par le collège Simone Veil en début d’année scolaire, et qu’un budget global à allouer soit défini. Monsieur le MAIRE précise que la commune ne pourra pas financer l’ensemble des projets portés par le collège et qu’un arbitrage sera donc effectué.

D07- COMITÉ DE JUMELAGE - DEMANDE DE SUBVENTION

EXCEPTIONNELLE - Attribution d’une subvention exceptionnelle d’un montant de 470 € au Comité de Jumelage (remboursement de l’hébergement lors de la venue des Allemands).

D08 – FOOD TRUCK « AU BON MOMENT » - DEMANDE

D’EMPLACEMENT - Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil Municipal avoir reçu, en date du 19 septembre 2017, une demande d’emplacement sur la place de la Mairie par le propriétaire du food truck « Au bon moment » pour la vente de crêpes le vendredi soir. Après discussions et considérant que l’autorisation de stationnement du commerce ambulant relève de la police du Maire, aucune redevance ne sera appliquée (vote à 12 voix pour, 7 abstentions (Josette SIMON, Caroline PIERRELÉE, Laurence PIGNÉ, Richard APPERT, Céline LEGRAS, Audrey GAMBARO, Sarah CHAINE)) ; décision applicable à l’ensemble des commerces ambulants sur la voie publique hors marché hebdomadaire. Il sera proposé au food truck de s’installer sur le parking du Champ de foire.

D09 - ASSOCIATION « JE SUIS LAURENT » - DEMANDE

D’AFFICHAGE D’UNE BANDEROLE SUR LA MAIRIE - Monsieur le MAIRE indique aux membres du Conseil Municipal avoir reçu, en date du 10 octobre 2017, un courrier de Monsieur David FORTIN, président de l’association « Je suis Laurent », demandant l’autorisation d’afficher sur la façade de la mairie une banderole « LIBÉRER LAURENT FORTIN », dans le cadre d’une aide à la libération de Laurent FORTIN, détenu en prison en Chine. Avis favorable à l’unanimité.

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

Dossiers d’urbanisme traités du 1^{er} au 30 septembre 2017

- 5 certificats d’urbanisme, 2 permis de construire et 2 déclarations préalables déposés. 1 certificat d’urbanisme, 1 permis de construire et 3 déclarations préalables accordés.
- 1 déclaration d’intention d’aliéner déposée. Pas de préemption.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur le MAIRE

Travaux réalisés du 8 septembre au 4 octobre 2017

- o Désherbage des voiries : rues Rouen et Carlet, place de la Mairie, chemin des écoliers. Parkings Cimetière, Maison des associations André Héry et Espace Jeunes.
- o Entretien des chemins et terrains communaux.
- o Poursuite des travaux d’assainissement dans la Grande rue.
- o Rénovation de mobilier urbain (banc Espace Jeunes).
- o Obturation des emplacements suite au retrait des bornes du Champ de foire.
- o Peinture des jeux dans les cours d’école.
- o Remplacement d’un corps de vanne en fonte à la suite d’une fuite sur le terrain de football complexe sportif Pierre Dannetot.
- o Nettoyage du terrain de l’ancien collège Jean de la Varende et mise en sécurité des accès vandalisés.
- o Poursuite des travaux de restauration de l’église Saint-Lô. Les travaux seront prolongés d’environ quinze semaines suite à la nécessité de remplacer les supports de la flèche pour des raisons de sécurité. Monsieur le MAIRE demande aux membres du Conseil municipal de l’autoriser à faire une demande devis par l’intermédiaire du cabinet IRH, pour la remise en état de la base du clocher. Avis favorable à l’unanimité.
- o Entretien courant des bâtiments communaux (mitigeur d’eau chaude et robinet douchette au restaurant scolaire Les Petits gourmets, robinetterie Maison des associations André Héry, dépannages éclairages).
- o Préparatifs des manifestations communales : Forum des associations, Foire à la Bourrette et Les Foulées roses.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- **Écoles maternelle Le Vert bocage et élémentaire Guy de Maupassant** : 13 octobre 2017 - Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) et élection des parents d’élèves.
- **Réunions de la commission** : 17 octobre 2017 à 18 h 30 sur la restauration scolaire et 19 octobre 2017 à 19 h 00 pour la classe de neige.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Réunion des **commissions Culture, Communication et Sports, Fêtes** le 27 septembre : bilan, et projets 2018/2019
- **Jeunesses Musicales de France** : 29 septembre à PONT-AUDEMER. Présentation du fonctionnement après fusion et des actions.
- **École des Arts** : 26 novembre 2017 à 16 h 30. Concert à la Maison des associations André Héry.
- **Communauté de communes Roumois Seine** :
 - o Présentation du logo de la CCRS,
 - o Réunion communautaire : 29 octobre 2017,
 - o Réunion des commissions Enfance-Jeunesse et Sport-Culture : 4 octobre 2017.
 - o **Collège Simone Veil** : 9 octobre 2017 - réunion du Conseil d’administration.

COMMISSION FINANCES par Monsieur Jean-Paul BÉTOUS, Adjoint au Maire

- 24 octobre 2017 à 18 h 00 : réunion de la commission pour la préparation de la décision budgétaire modificative.

COMMISSION SPORTS, FETES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- **Foulées roses** : 530 inscrits. 2 950 € seront reversés à l’association « La Ligue contre le cancer du sein » pour la lutte contre le cancer du sein. Bonne participation des commerçants. Deuxième édition : dimanche 7 octobre 2018.
- **Téléthon** : 8 et 9 décembre 2017. Réunion de préparation le 17 octobre 2017 à ROUTOT.
- **Marché de Noël** : 16 et 17 décembre. 55 inscrits à ce jour. Présence du Père Noël, de Mickey et Minnie, atelier maquillage,... Mise en place d’illuminations pendant la période de Noël ainsi qu’une nouvelle scénette. Animation de l’UCIA de BOURG-ACHARD le jour de Noël : boissons chaudes, lâcher de lanternes...

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES par Madame Laurence PIGNÉ, Adjoint au Maire

- **Repas des anciens** : dimanche 8 octobre. Remerciements aux bénévoles. Monsieur le MAIRE indique que les retours sur cette journée sont très satisfaisants.
- **Goûter-spectacle des enfants des écoles maternelle Le Vert bocage et élémentaire Guy de Maupassant** : **dimanche 12 novembre de 15 h 00 à 16 h 30. Inscriptions en mairie jusqu’au 6 novembre.**
- **Journées Sécurité routière** : 17 et 18 novembre 2017.
- **Collecte de la Banque alimentaire** : 24 et 25 novembre. Réunion à destination des bénévoles le 25 octobre 2017 à 18 h 30 en mairie.

QUESTIONS DIVERSES ET REMERCIEMENTS

- **Invitation** à destination du Conseil Municipal :
 - inauguration du nouveau magasin LIDL le 7 novembre 2017 à 19 h 00.
 - cocktail du commerce Optique du Roumois le 19 octobre 2017.
 - Fête de la charité le 22 octobre 2017.
- **Réponses aux questions posées lors du dernier Conseil Municipal** :
 - Réponse à Monsieur Stéphane HERSANT. Monsieur le MAIRE indique que le radar pédagogique situé à l’entrée de la Ville a été remis en état de fonctionnement depuis environ 3 semaines.
 - Réponse à Madame Véronique DANIEL. Monsieur le MAIRE explique qu’EDF est à l’initiative de l’application des heures creuses et pleines, et de la création dans les communes importantes telles que BOURG-ACHARD de deux zones de fonctionnement établies au vu des horaires des pics de consommation pour un lissage de la production. Les distributeurs d’électricité actuels ont conservé ces dispositions.
- Nouvelle constitution du **Sénat** transmise aux membres du Conseil Municipal par courriel.
- **Remerciements** :
 - Aidamcie pour l’octroi d’une subvention de 270 € pour la contribution à la formation des futurs salariés du commerce et de l’artisanat,
 - École des Arts pour les subventions attribuées en 2017 pour le fonctionnement de l’École des Arts et de l’orchestre,
 - de la famille de Monsieur Emmanuel ORIOU pour l’attention témoignée lors de son décès,
 - Monsieur Stéphane SZEVOCYK pour l’organisation des Foulées roses.
- **Pôle des Arts** : Monsieur le MAIRE informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre du contrat de ruralité, une subvention pourrait être accordée pour le projet de construction du Pôle des arts (État au titre de la Dotation d’Équipement des Territoires Ruraux, Département de l’Eure, Communauté de Communes Roumois Seine.
- Les prochaines séances auront lieu les vendredi 10 novembre et jeudi 14 décembre 2017 à 20 h 30.
- Affichage du 17 octobre 2017.
- Séance levée à 23 h 15

« Nous vous informons »

➔ **Frelon asiatique** : en cas de suspicion, contactez le Groupement de Défense Sanitaire de l’Eure au **02 32 23 86 86** ou Monsieur David OURSEL au 06 19 47 54 27.

➔ **Eure numérique** : démission de Monsieur Hervé MAUREY, président à qui succède Monsieur Frédéric DUCHE, 1^{er} Vice-président et Vice-président du Département chargé du numérique a été élu le 28 septembre 2017.